

Questions orales

kier, de la Canadian Gun Coalition, et adressée à tous les députés de l'Ontario.

Le ministre peut-il expliquer le plus tôt possible comment la Canadian Gun Coalition a obtenu ces lettres qui étaient adressées au ministre?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le député cherche si désespérément des arguments à faire valoir pour défendre sa cause, sa position sur cette question est tellement dénuée de fondement qu'il fait maintenant croire qu'il trouve, dans les événements ordinaires qu'il décrit, une raison de devenir vertueux et indigné.

Le fait est que des gens, des organisations, des municipalités et des gouvernements de partout au Canada m'ont écrit pour appuyer les propositions concernant les armes à feu. Mon cabinet est inondé de télécopies et de lettres en faveur du projet de loi C-68. Ces gens qui écrivent pour souscrire expressément ou implicitement à cette mesure législative m'autorisent et me pressent de communiquer largement leur point de vue, pour que tout le monde sache à quel point ces propositions recueillent un appui.

* * *

[Français]

LE TRANSFERT SOCIAL CANADIEN

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Hier, le ministre des Finances a déclaré, en parlant de l'avenir du Canada, que le camp du changement était le camp du non, et il en donnait pour preuve la mise en place du Transfert social canadien.

Par cette déclaration étonnante, le ministre des Finances veut-il vraiment indiquer aux Québécois que le Canada, au lendemain d'un non le 30 octobre, serait le Canada du Transfert social canadien par lequel Ottawa couperait sur deux ans 7 milliards de dollars aux provinces, dont 2,5 au Québec?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, les chiffres de la députée ne sont pas valables.

Cela étant dit, lorsqu'on regarde le Transfert social canadien, ce que nous sommes en train de donner aux provinces, c'est énormément de flexibilité d'innover, de trouver leurs propres solutions à leurs problèmes.

Cela démontre absolument la flexibilité du gouvernement fédéral envers les provinces dans le domaine des programmes sociaux. Alors nous sommes en train de démontrer qu'il y a une attitude de changement fondamental à l'égard du gouvernement fédéral, à l'égard de notre pays. Et je pense que la députée d'en face devrait nous féliciter.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, doit-on comprendre que le ministre des Finances croit que le Canada de demain, c'est tout simplement Ottawa qui décide et

les provinces qui paient, comme le confirme la mise en place du nouveau Transfert social canadien?

• (1445)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, notre attitude trouve sa réflexion dans les déclarations des premiers ministres des autres provinces qui ont reconnu l'ouverture d'Ottawa, d'une part, mais aussi qui ont reconnu que le pays en entier voulait du changement, voulait qu'on travaille ensemble, et on l'a dit.

Il faut le dire, que ce soit l'harmonisation avec le ministre chargé du Renouveau, que ce soit l'harmonisation dans le développement régional, que ce soient les discussions dans le domaine des ressources humaines, toutes les autres provinces sont assises à la table avec nous pour améliorer le sort des Canadiens et des Canadiennes.

Il y a un gouvernement qui refuse de coopérer, parce que ce gouvernement ne va pas trouver de solutions qui vont aider sa population. c'est le gouvernement péquiste, séparatiste du Québec.

* * *

[Traduction]

LA RÉSERVE DES FORCES CANADIENNES

M. John Cannis (Scarborough Centre, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Il semble que des compressions budgétaires menacent l'existence des Queen's York Rangers, une unité de réserve canadienne vieille de 250 ans. Or, une commission spéciale est censée présenter son rapport sur l'avenir de la Réserve des Forces canadiennes d'ici quelques semaines.

Le ministre peut-il confirmer qu'aucune décision au sujet de l'avenir de la Réserve ne sera prise avant que la commission ne présente son rapport?

L'hon. David M. Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, les Queen's York Rangers ne sont qu'un des nombreux régiments distingués qui ont beaucoup contribué à la sécurité du Canada au fil des ans. La noble et longue tradition des Queen's York Rangers remonte à l'époque où le Canada a aidé les Britanniques durant la révolution américaine, avant même qu'il ne devienne un pays.

Ce patrimoine est essentiel à l'état de préparation militaire du Canada. Lorsque nous avons discuté plus tôt cette année du processus de rationalisation en cours à la Défense nationale, j'ai demandé à l'honorable Brian Dickson, l'ancien juge en chef du Canada, de présider la commission chargée d'examiner la Réserve des Forces canadiennes. Dans l'intervalle, j'ai toutefois donné ordre au ministère de ne pas effectuer de changements qui auraient un impact sur les régiments de réserve jusqu'à ce que la commission remette son rapport et que le comité parlementaire mixte de la Chambre et du Sénat en étudie les conclusions.